

Étant donné que l'abandon du programme de travaux d'hiver causera de dures épreuves aux municipalités qui voulaient construire des foyers pour personnes âgées grâce à cette caisse, le gouvernement prend-il des dispositions en vue d'aider à la réalisation de ces travaux urgents et utiles?

**L'hon. Allan J. MacEachen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, nous ne prenons pas de dispositions autres que les crédits supplémentaires que nous affectons cet hiver aux programmes de formation et de recyclage.

**M. James McGrath (Saint-Jean-Est):** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre est-il au courant ou s'occupe-t-il de l'accroissement alarmant du nombre de chômeurs dans les provinces atlantiques?

**M. l'Orateur:** A l'ordre.

**M. John Lundrigan (Gander-Twillingate):** Monsieur l'Orateur, nous nous sommes réjouis d'entendre le ministre déclarer lundi que d'importantes sommes seraient dépensées par son ministère cet hiver. Voudrait-il renseigner la Chambre sur la nature des dépenses et, dans l'affirmative, à quel moment?

**L'hon. M. MacEachen:** Je serai heureux de fournir ce renseignement, monsieur l'Orateur.

## LES TRANSPORTS

LE SERVICE DE TRANSBORDEUR DIGBY (N.-É.)-  
SAINT JOHN (N.-B.)

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Louis-Roland Comeau (South Western Nova):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Transports à propos de la promesse électorale, selon laquelle le nouveau service de transbordeur Digby-Saint John fonctionnerait bientôt. Le ministre pourrait-il nous dire maintenant si nous pouvons compter sur ce service bientôt?

**L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, le Pacifique-Canadien a reçu des soumissions pour le nouveau navire mais aucun contrat n'a encore été passé. Comme mon honorable ami le sait, aux termes de l'arrangement conclu avec le comité des transports maritimes de la Commission canadienne des transports, le Pacifique-Canadien doit acquérir et fournir un navire et le gouvernement doit aider les deux parties à en venir à une entente. Autant que je sache, tout marche de façon satisfaisante. Je puis rassurer mon honorable ami: le service tant attendu ne sera pas retardé davantage.

[M. Noble.]

**M. Comeau:** Le ministre nous dira-t-il combien de temps encore il nous faudra attendre?

**L'hon. M. Hellyer:** Disons aussi longtemps qu'il faudra pour construire le navire et le terminus.

[Français]

## LA TÉLÉDIFFUSION

A PROPOS DES REPRÉSENTATIONS DU QUÉBEC  
DANS LE DOMAINE DE LA RADIODIFFUSION  
ÉDUCATIVE

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Henri Latulippe (Compton):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable secrétaire d'État.

A la suite de son énoncé au sujet de la création d'une société publique, à caractère fédéral, pour la diffusion des télémissions éducatives, le ministre dirait-il à la Chambre s'il a reçu des représentations à cet effet, de la part du Québec ou d'autres provinces?

**L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État):** Monsieur l'Orateur, nous avons reçu des représentations. A ma connaissance, il n'en est pas venu de la part du Québec, mais quelques autres provinces nous en ont fait.

**M. André Fortin (Loitbinière):** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le secrétaire d'État ne pourrait pas déposer le texte de ces représentations pour la gouverne des députés?

**L'hon. M. Pelletier:** Monsieur l'Orateur, cela présenterait quelques difficultés. Il s'agit en effet de deux provinces représentées par des groupes de hauts fonctionnaires du ministère de l'Éducation. Ils sont venus nous faire des représentations verbales et engager la discussion de vive voix, de sorte qu'il n'y a vraiment pas de documents que je pourrais déposer à la Chambre.

## LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

SAINT-LÉONARD (P.Q.)—QUESTION RELATIVE  
À LA SURVEILLANCE DE CERTAINES  
PERSONNES

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. Martial Asselin (Charlevoix):** Je désirais poser une question au Solliciteur général, mais étant donné son absence, je vais la poser au ministre de la Justice.

On nous rapporte que les responsables du mouvement de l'intégration scolaire à Saint-Léonard sont constamment surveillés par la